

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF - M'SILA-

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE

FRANÇAISE

N° :



DOMAINE : LETTRES ET LANGUES

ÉTRANGERES

FILIERE : LANGUE FRANÇAISE

OPTION : SCIENCES DU LANGAGE

Mémoire présenté pour l'obtention

Du diplôme de Master Académique

Par : BELAMRI Chaïma

Intitulé :

Etude contrastive des erreurs interférentielles du FLE dans les productions orales.

Cas des élèves de deuxième année langues étrangères au lycée SahedMebark , El Hammadia ,Bordj Bou arriridj .

Soutenu devant le jury composé de :

M BENSFA Youcef-Nabi

Université de M'sila

Examineur

Dr ZEBIRI Abderrazek

Université de M'sila

Rapporteur

M. MEKDER Zaidi

Université de M'sila

Examineur

Année universitaire 2020/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF - M'SILA-

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE

FRANÇAISE

N° :



DOMAINE : LETTRES ET LANGUES

ÉTRANGERES

FILIERE : LANGUE FRANÇAISE

OPTION : SCIENCES DU LANGAGE

Mémoire présenté pour l'obtention

Du diplôme de Master Académique

Par : BELAMRI Chaïma

Intitulé :

Etude contrastive des erreurs interférentielles du FLE dans les productions orales.

Cas des élèves de deuxième année langues étrangères au lycée SahedMebark , El Hammadia ,Bordj Bou arriridj .

Année universitaire 2020/2021

REMERCIEMENTS

- ❖ Je remercie profondément mon directeur de recherche Dr ZEBIRI Abderrazek, pour son aide, sa disponibilité, sa gentillesse et surtout pour ses conseils et directions précieux tout au long la réalisation de mon travail de recherche.

- ❖ Je remercie également les membres de jury pour avoir accepté d'évaluer ce modeste travail.

- ❖ Mes remerciements vont aussi à nos honorables enseignants du département de français à Msila

- ❖ Je remercie les élèves du 2as au lycée Sahed Mbarek ELhammadia pour leur aide et leur participation.

DÉDICACES

Je dédie ce modeste travail à :

A mes chers parents

À mes chers frères et sœurs

A mes chères amies et cousines.

Sommaire :

✚ Introduction générale	
✚ Chapitre 01 : le paysage linguistique en Algérie	1
➤ Introduction.....	2
➤ Contexte linguistique en Algérie.....	2
➤ Linguistique contrastive.....	7
➤ Phonétique contrastive	8
➤ Loral au sein d'une classe de FLE	9
➤ Conclusion	13
✚ Chapitre 02 : les interférences linguistiques en Algérie.....	14
➤ Introduction	15
➤ Différence et ressemblances entre les deux systèmes linguistiques (arabe et français)	15
➤ Les interférences linguistiques	18
➤ Définition	18
➤ Types d'interférences	21
➤ Conclusion	25
✚ Chapitre 03 : la partie pratique	26
➤ Introduction	27
➤ Description du public visé	27
➤ Description du lieu visé	27
➤ Présentation du corpus	27
➤ L'analyse contrastive	27
➤ Interprétation des résultats obtenus.....	32
➤ Commentaires à propos de la typologie des erreurs	33
➤ Solutions proposées	34
➤ Conclusion	35
✚ Conclusion Générale	36
✚ Bibliographie.....	40
✚ Résumé	42

Introduction générale

Introduction

Les pratiques langagières en Algérie sont caractérisées par la coprésence de plusieurs langues, ou bien par l'utilisation de plusieurs langues par le même individu, nous parlons ainsi de plurilinguisme et de bilinguisme. Cette coprésence est traduite par plusieurs phénomènes, nous en citons en premier lieu celui de "l'interférence".

Dans le but de comprendre comment se produit le phénomène de l'interférence et à quel point il peut influencer la communicabilité d'une production orale, nous devons voir un ensemble de concepts théoriques qui forment le contexte linguistique en Algérie tels que : la langue maternelle, la langue seconde, le bilinguisme, la diglossie, l'alternance codique,...etc. . Tous ces concepts sont bien détaillés dans le premier chapitre.

De plus, pour avoir une idée plus approfondie, nous abordons dans le deuxième chapitre la notion d'interférence avec tous ses types et ses aspects pour pouvoir mieux analyser les erreurs interférentielles dans les productions orales, dans le dernier chapitre.

Nous réalisons notre recherche sous forme d'une analyse contrastive au sein d'une classe de deuxième année secondaire, plus précisément avec les élèves d'une classe de langue étrangères, dans le but de voir l'effet de ce phénomène sur leur apprentissage du FLE à l'oral, en production.

Cette analyse se base sur les productions orales des élèves, à travers lesquelles, ils ont essayé de produire des énoncés oraux sans faire le moindre recours à la langue maternelle.

Notre travail de recherche se focalise sur l'étude des productions orales produites par les élèves de 2AS, et les interférences de tous les types, qui se manifestent souvent dans leur discours. Nous avons remarqué que les élèves tendent à utiliser leur langue maternelle de façon consciente ou inconsciente même quand ils font des efforts pour éviter son usage.

Introduction générale

Cette utilisation récurrente et remarquable de la langue maternelle dans plusieurs contextes notamment dans les contextes scolaires, nous a motivé à choisir ce sujet pour arriver à un ensemble de réponses qui pourraient satisfaire nos interrogations, questions et hypothèses.

Il serait utile de commencer par la question suivante : est ce que les interférences linguistiques pourraient être une source d'échec dans la production orale ? Est-ce que le recours à l'arabe dans l'apprentissage du FLE pourrait influencer négativement la communicabilité des énoncés produits oralement ? Pouvons-nous suggérer quelques solutions pour surmonter le problème d'interférence ?

Dans le but de répondre à ces questions, autrement dit pour arriver à confirmer ou à infirmer ces hypothèses, nous nous intéressons tout au long de ce modeste travail de recherche à trouver des réponses satisfaisantes et qui pourraient contribuer à ouvrir d'autres pistes de recherches.

Chapitre 01 :
Le paysage linguistique en Algérie

Introduction

L'Algérie a un paysage linguistique riche qui se traduit par la présence de plusieurs variétés linguistiques. Dans ce chapitre, nous donnons un aperçu sur cette situation en définissant en général quelques concepts fondamentaux de la linguistique qui contribuent directement au façonnage du paysage linguistique en Algérie. « *Traversée par plusieurs peuples (Phéniciens, Romains, Vandales¹, Byzantins,² Arabes, Portugais, Espagnols, Turcs et enfin Français) qui se sont succédés pour occuper un espace géographique déjà habité par des populations berbères, l'Algérie a été un carrefour de civilisations et un lieu de brassages sociolinguistiques que l'on peut percevoir dans la réalité des pratiques langagières actuelles* » (Taleb-Ibrahimi, 1995 ; 207)

Ce paysage influence presque tout processus d'apprentissage d'une langue cible notamment le français soit à l'oral soit l'écrit. Dans ce chapitre nous avons essayé de mettre l'accent sur l'oral.

1. Le contexte linguistique en Algérie

1.1. L'évolution du contexte linguistique en Algérie

1.1.1. Bref aperçu

De nombreuse civilisation ont fait leur passage dans le territoire algérien, raison pour laquelle la situation linguistique est très complexe, cette complexité est due à l'histoire de l'Algérie, sa géographique, et l'ensemble des conquêtes et d'invasions de l'antiquité jusqu'à l'ère de la colonisation française, par conséquent, le paysage linguistique en Algérie est non seulement bilingue mais plutôt , plurilingue, comme a constaté S. Abdelhamid : « *le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* ». Les résultats de ces conquêtes et de ces invasions se traduisent dans la coprésence de plusieurs codes linguistiques sur le territoire algérien, à savoir l'arabe classique nommé aussi « Fasih »³ ou standard, le dialecte algérien, le berbère, et le français. Ces systèmes linguistiques n'ont pas tous le même statut : l'arabe et le berbère (tamazight) sont considérés comme des langues nationales et officielles alors que le français est classé comme langue étrangère ou seconde. Selon, K.T. Ibrahimi :

¹une tribu ou un groupe de tribus germaniques orientales apparues pour la première fois dans l'histoire comme habitant le sud de l'actuelle Pologne

²L'Empire byzantin ou Empire romain d'Orient désigne l'État apparu vers le ive siècle dans la partie orientale de l'Empire romain, au moment où celui-ci se divise progressivement en deux.

³ L'arabe « littéral », « littéraire » ou encore « classique ».

« Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières – du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord. Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs, cette coexistence se révèle houleuse, fluctuante et parfois conflictuelle dans un champ symbolique et culturel traversé de rapports de domination et de stigmatisation linguistique, des rapports aggravés par les effets d'une politique unanimiste, volontariste et centralisatrice qui exacerbe les enjeux d'une problématique identitaire fortement malmenée par les vicissitudes de l'histoire. » (T. Ibrahimi, 2006, :207)

1.1.2.. La langue maternelle

La langue maternelle est la première langue acquise par un enfant avant son accès à l'école au sein de l'environnement familial. La langue maternelle est celle qui est parlée par la mère-ou par l'environnement parental immédiat. (Larousse, Webster's Dictionary) Autrement dit, elle peut être acquise à travers l'entourage dans lequel l'enfant est influencé de façon indirecte et inconsciente. D'après N. Chomsky, l'apprentissage de la langue maternelle prend place durant les premier 3 ans comme il peut durer jusqu'à l'âge de 12 ans.

1.1.3. La langue seconde

Une langue non maternelle, apprise ou enseignée dans des contextes différents (école ,université , centre de langues , centre de formations). La notion de langue seconde est souvent confondue avec celle de langue étrangère au sens où c'est une langue autre que la langue maternelle mais se diffère de la langue étrangère par son statut au sein d'une société donnée.

1.1.4. La situation du français en Algérie

Le statut de la langue française en Algérie a connu une évolution remarquable, depuis 1830, l'occupant français a essayé avec tous les moyens d'implanter sa langue dans la société algérienne, dont le but est la dépersonnalisation et l'acculturation du peuple algérien .Ce peuple qui a énormément résisté cette inculcation du français dans l'esprit algérien , d'une part pour protéger et pour préserver son identité algérienne et d'autre part , pour mettre fin à l'acculturation des principes de l'Islam ainsi que la langue arabe .

Cependant, des décennies plus tard, les Algériens ont fini par accepter cette langue pour plusieurs objectifs :

- Pour arriver à comprendre l'occupant, il fallait apprendre sa langue ;
 - Pour limiter le taux d'analphabétisme qui ne cessait pas d'accroître dû à la fermeture des établissements scolaires ainsi que les écoles coraniques ;
 - Pour bien s'opposer aux tentatives d'aveugler le peuple algérien ;
 - Pour faire renaître la valeur de l'éducation et de l'enseignement ;
- Après l'indépendance, il y avait de nombreuses tentatives d'arabiser le système éducatif algérien citons l'exemple de la mise en œuvre de l'École Fondamentale totalement arabisée en 1978, l'enseignement se faisait totalement en langue arabe tandis que, le français était réservé aux matières scientifiques.
- Plus tard, le français était présent dans le processus d'enseignement à partir de la troisième année, un peu plus tard son enseignement se faisait à partir de la quatrième année, puis avec les nouvelles réformes installées en 2008, le français était enseigné à nouveau à partir de la troisième année primaire.

1.2. Le statut officiel du français en Algérie

La langue française est presque présente dans tous les secteurs, notamment dans le domaine de l'éducation. Elle a pris une place sur tous les niveaux (sociale, économique, culturel et éducatif ...) Grâce à son usage par un grand nombre de locuteurs.

Cette langue a bénéficié d'un double statut, elle est seconde quant à son usage par les Algériens dans les situations de communication, surtout dans les contextes scolaires, alors que dans les décrets et les lois politiques, c'est à dire son statut officiel, elle est considérée comme étant une langue étrangère.

1.3 Le bilinguisme

1.3.1 Définition

Le bilinguisme selon le dictionnaire Larousse est la situation d'un individu parlant couramment deux langues différentes (bilinguisme individuel) ; situation d'une communauté où se pratiquent ou s'imposent concurremment deux langues (bilinguisme social). Autrement dit, c'est l'état d'une personne qui met en usage deux langues ou deux variétés linguistiques différentes.

Selon William- Francis Mackey : « *le bilinguisme est un phénomène qui touche à la fois l'individu, la communauté et la langue elle-même.* »

Souvent nous nous limitons à définir le bilinguisme dans un sens un peu restreint en fonction du mode et de méthode d'apprendre une langue .Cela veut dire que tout individu qui possède deux langues maternelles différentes est bilingue, contrairement au polyglotte, qui apprend une ou plusieurs langues dans un contexte scolaire.

Dans un sens plus général, le bilinguisme est l'usage de deux ou plusieurs codes linguistiques par un sujet parlant dans des situations de communication différentes (orales ou écrite)

1.3.2. Types de bilinguisme

✚ Le bilinguisme individuel peut être défini comme une acquisition individuelle ou personnelle d'une deuxième langue.

✚ Le bilinguisme social, c'est lorsque la communauté linguistique à laquelle nous appartenons nous oblige à être bilingues notamment pour des motifs de communication.

a- Le bilinguisme dans l'enseignement

✚ Le modèle de l'immersion : l'apprenant est dans une situation d'immersion dans la langue seconde et sa première langue n'est pas mise en usage ou activée

✚ Le modèle de l'alternance : l'apprenant tend à utiliser la langue première pour certaines matières alors que la langue seconde est réservée pour d'autres.

✚ Le modèle de la transition : au début de son apprentissage, l'apprenant n'utilise que la langue première, puis il commence progressivement à utiliser la langue seconde, jusqu'à ce qu'il arrive à éliminer complètement sa langue première dans son processus d'apprentissage.

1.3.3 L'alternance codique (code switching)

L'alternance codique est un phénomène linguistique qui se produit quand un locuteur bilingue fait appel à un mot ou une phrase d'une langue dans une autre pendant un même discours.

Gumperz définit ce phénomène comme suit : « *la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* » (Gumperz ,1989 : 57)

Les individus bilingues font appel à l'alternance codique dans différentes situations de communication , les conversations , les échanges verbaux et surtout pendant les cours de langue pour faciliter la compréhension et la communication sur ce fait , M. Blanc et J.F Hamers mentionnent que :

j « Dans l'alternance des codes, deux codes(ou plusieurs) sont présents dans le discours, des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues. Un segment(x) appartient uniquement à la langue (LY) il en va de même pour un segment(Y) qui fait partie uniquement de la langue (LY), un segment peut varier en ordre de grandeur allons d'un mot à un énoncé ou un ensemble d'énoncé, en passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase » (Hamers J.F et Blanc M ,1983 : 176)

En Algérie, beaucoup de locuteurs mettent en usage l'alternance codique consciemment ou inconsciemment surtout durant les échanges verbaux en français, l'alternance codique est souvent présente dont le but est de diminuer voire même éliminer les obstacles à travers l'emploi des mots arabes et amazighs afin de garantir la transmission d'un message et ainsi garantir la compréhension. Suivant le modèle de Pollock, il existe trois types d'alternances codique : l'alternance intra-phrastique, l'alternance interphrastique, l'alternance extra-phrastique.

1.4. La diglossie

1.4.1. Définition

La diglossie selon le dictionnaire Le Robert est la situation linguistique d'un groupe humain qui pratique deux langues en leur accordant des statuts hiérarchiquement différents. En sociolinguistique, la diglossie est l'état dans lequel sont confrontées deux langues, ayant pour des motifs, politique, sociale ou historique des statuts différents ainsi que des usages distincts .Nous parlons, alors, de diglossie lorsque deux codes linguistiques sont utilisés dans situations particulières, l'un étant représenté comme supérieur et l'autre inférieur au sein d'une communauté linguistique. Le terme Diglossie, comme l'explique Calvet dans La guerre des langues, fut utilisé par Charles Ferguson en 1959, emprunté du grec, qui signifiait à l'origine bilinguisme.

1.4.2.. La situation diglossique en Algérie

Pour parvenir à décrire la situation diglossique, il faut tout d'abord commencer par rappeler la situation linguistique de la langue arabe. Celle-ci qualifiée de « langue plurielle », elle recouvre plusieurs variétés car elle est mise en usage différemment en fonction des usages et selon l'aire géographique. En Algérie, il est possible de parler de pluriglossie ou plusieurs

types de diglossie : arabe classique/arabe parlé, arabe classique/français, arabe parlé/français, arabe classique/berbère.

1.4.3. La linguistique contrastive

a. Définition

La linguistique contrastive se définit comme étant une approche de la linguistique appliquée qui tâche de mettre en opposition ou en comparaison deux systèmes linguistiques différents afin de repérer et de discerner les interférences par lesquelles les langues secondes se manifestent: « *La linguistique contrastive dont les ambitions de départ étaient qu'une comparaison "terme à terme, rigoureuse et systématique" de deux langues et surtout de leurs différences structurales était possible et devait permettre de réaliser des méthodes mieux adaptées aux difficultés spécifiques que rencontre, dans l'étude d'une langue étrangère, une population scolaire d'une langue maternelle donnée* ». (Debyser. **F**, 1970 : 31). Donc, l'opposition de deux systèmes linguistiques n'est pas une fin en soi, mais elle a d'autres objectifs.

b. Les objectifs de la linguistique contrastive

- l'analyse contrastive permet également d'apporter un éclairage nouveau sur un phénomène particulier dans deux langues en contraste ;
- préconiser des méthodes dans le but est de réduire les difficultés rencontrées par les apprenants d'une langue étrangère ;
- proposer des solutions quant au problème d'interférence ;
- faciliter l'apprentissage des langues ainsi que le passage d'une langue à une autre ;
- aider les enseignants à prévenir et à corriger les erreurs lors du processus d'apprentissage d'une langue étrangère.

c. L'objet d'étude de la linguistique contrastive

La linguistique contrastive s'attache à comparer les structures de deux ou plusieurs langues, afin de montrer les similitudes et les divergences. Il s'agit d'opposer deux ou plusieurs structures linguistiques, c'est la comparaison systématique des caractéristiques linguistiques de deux ou plusieurs langues. Elle s'intéresse au sujet parlant d'une communauté qui apprend une langue où coexistent plusieurs autres langues : l'individu au contact de plusieurs langues.

Selon, Robert Lado, la linguistique contrastive est une méthodologie comparative qui s'applique à l'analyse de deux langues différentes par leurs systèmes phonologiques, leur grammaire, leur lexique, leur écriture ou encore leur culture. Il insiste sur le fait que c'est « *dans la comparaison entre langue maternelle et la langue étrangère que réside la clé des facultés ou des difficultés de l'apprentissage des langues étrangères.* » (L.Robert ,1957 :1)

1.5. La phonétique contrastive

1.5.1. Définition

La phonétique contrastive est un domaine de la phonétique qui vise à mettre en contraste les sons de deux systèmes linguistiques distincts afin de repérer et de détecter les spécificités et les caractéristiques de chacun des deux systèmes.

a. Objet d'étude de la phonétique contrastive

Les interférences phonétiques constituent l'objet d'étude de la phonétique contrastive. L'interférence peut être causée par la différence de structures entre la langue maternelle et la langue seconde ou étrangère. Le processus d'apprentissage d'une langue cible (LE) et toujours influencé par la langue source (LM). Dans le cas où le français constitue la langue cible, l'apprenant est toujours dans le risque de confronter le phénomène d'interférence. L'apprentissage d'une langue étrangère comme « le français » est totalement différent de l'apprentissage d'une langue maternelle « l'arabe » et c'est là où l'apprenant va se retrouver confronté face à des difficultés où la tâche devient plus compliquée.

1.6. L'enseignement de l'oral au sein d'une classe de FLE

1.6.1. Pourquoi d'abord l'oral ?

Plusieurs études et recherches ont montré que tout apprentissage d'une L2\ LE doit se baser sur l'oral, qui est considéré comme une habileté nécessaire pour pouvoir communiquer. Cet aspect est lié aux gestes et à la mimique.

Donc il est important de revenir à l'oral, d'une part, l'enseignement de l'écrit ne peut se faire sans l'enseignement de l'oral car l'apprenant ne peut pas écrire ce qu'il ne sait pas déjà dire à l'oral. D'autre part, la littératie est articulée autour de l'acquisition de l'oral qui est une habileté et non pas un ensemble de savoirs ou un ensemble de connaissances (l'oral prend place dans la lecture et l'écriture) .

Alors, il est à noter que l'usage de la langue orale permet d'améliorer et de développer la compétence implicite de l'apprenant, particulièrement sa grammaire interne ce qui le rend plus à l'aise en s'exprimant. Autrement dit, il peut être en état de sécurité linguistique, tout comme dans sa langue 1.

1.6.2. Définition de la notion « d'oral »

Dans Le Robert l'oral est défini comme suit: « *opposé à l'écrit, qui se transmet par la parole, qui est verbal* » (Le Robert, Dictionnaire d'Aujourd'hui 1991 : 700). Donc contrairement à (écrit), l'oral est synonyme de « verbal » qui signifie de vive voix (buccal). L'oral est une réalité phonétique : « *une langue est d'abord une réalité prononcée, une réalité entendue, bref, une réalité phonétique* » (Porcher, 1995 : 33)

1.6.3. Place de l'oral dans l'enseignement / apprentissage du FLE

Malgré sa complexité, l'oral s'enseigne à tous les niveaux d'instruction. L'enseignement de l'oral constitue le passage nécessaire pour passer à l'enseignement d'autres habiletés. C'est à dire, au sein d'une classe de FLE, il est essentiel de commencer par l'oral pour passer à l'écriture et à la lecture. C'est ce qu'attestent des chercheurs tels que Claude Cortier, Vanoye, Mouchon et Sarrazac. Ces derniers déclarent que « *l'oral s'enseigne désormais de l'école élémentaire à l'université, et, au-delà, en maints stages de formation continue. L'aptitude à communiquer oralement est un objectif d'enseignement revendiqué par la plupart des programmes officiels.* » (Vanoye et al, 1981 : 9)

Alors, il est à noter que l'oral est bien plus qu'un simple objet à étudier, qu'il est bel et bien un enjeu. Car au processus d'enseignement\apprentissage de LM, l'oral est considéré en tant que compétence installée ou acquise, alors qu'en LE, celui-ci il est considéré comme une compétence à acquérir ou à installer.

1.6.4. L'oral au sein d'une classe de FLE

Enseigner l'oral au sein d'une classe de FLE demande la mobilisation de plusieurs stratégies de la part des deux pôles du triangle pédagogique (l'enseignant et l'élève). Le but d'enseigner l'oral est bien évidemment rendre l'élève capable de s'exprimer librement dans différentes situations de communication en mettant en usage ses capacités linguistiques.

Cet enseignement se fait à partir de supports authentiques, variés selon le niveau des élèves, la nature de l'activité, et l'objectif à atteindre. Ces supports peuvent être des documents sonores ou des textes oralisés, mais aussi ils peuvent être des documents audio-

visuels : « *le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques.*»

(Le Robert, 2008 : 156)

Donc, il revient à l'enseignant d'opérer ses choix de supports pour travailler la compétence de l'oral, en fonction des besoins et des lacunes de ses élèves ainsi que les objectifs visés.

1.7. Méthodes d'enseignement de l'oral en classe du FLE

Les méthodes d'enseignement\apprentissage de l'oral sont sans aucun doute variées. Ces méthodes ont un lien étroit avec les situations de la communication pédagogiques ainsi que plusieurs autres facteurs en citant le temps, la nature, l'apprenant (dans notre cas c'est un apprenant arabophone) et le niveau de maîtrise du FLE.

1.7.1. La modalisation

Cette méthode consiste à proposer au groupe de la classe, un cours modèle contenant un ensemble d'énoncés (vocabulaire, orthographe, conjugaison ...etc.) Ainsi qu'une série de structures langagières à faire apprendre et acquérir oralement par l'élève.

1.7.2. La correction

L'erreur est considérée comme une source d'apprentissage, raison pour laquelle chaque enseignant doit veiller à profiter des moments d'échec à l'expression orale pour en faire des moments de remédiation. Corriger les erreurs, c'est donner à l'apprenant la chance de rectifier et de régler ses lacunes surtout sa prononciation. Cette correction doit orienter l'élève vers une nouvelle production plus correcte tout en lui incitant à prendre la parole car il ne suffit pas de lui montrer l'erreur sans procéder à l'amélioration de sa propre production erronée.

1.7.3. L'interaction

L'interaction enseignant-élève ou élève –élève permet la mise en fonctionnement de la langue. Elle donne naissance à plusieurs occasions d'échanges, permettant d'une part à l'élève de s'auto-évaluer par exemple : il rectifie sa façon de prononcer un mot ou il peut apprendre un nouveau et d'autre part, il améliore le fonctionnement de la langue cible en cours d'apprentissage.

a. L'importance de l'oral en classe de FLE

Maitriser une langue veut aussi être capable d'utiliser ses deux composantes : l'oral et l'écrit. En effet, dans la didactique moderne, l'accent est mis sur l'oral et ses deux compétences dans le processus d'enseignement/apprentissage en élaborant des méthodologies et des approches plus adaptées à un enseignement moderne du FLE, dont le but est de répondre aux différents besoins communicationnels.

En Algérie, dans tous les cycles, l'enseignant essaie toujours d'inciter ses apprenants à prendre la parole et à produire des énoncés oraux d'une part, pour exprimer leurs points de vue e, leurs visions et leurs avis, car la finalité de l'école algérienne a toujours été former un citoyen capable de gérer d'interagir et de communiquer au sein d'un groupe social : *« L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle. »* (La loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04du 23janvier2008) chapitre I, article2.P.07)

D'autre part, prendre la parole dans la classe peut permettre à l'apprenant de développer ses capacités linguistiques à travers les démarches suivantes : l'écoute, la compréhension et la production

- L'écoute : cette méthode permet la correction de certains sons ou l'apprentissage de nouveaux mots ;
- La compréhension : cette démarche constitue l'étape préparatoire (elle vise à préparer l'apprenant à la phase suivante : la production) ;
- La production : c'est le moment de mettre en usage la langue cible FLE pour permettre à l'enseignant d'évaluer le progrès de ses apprenants au niveau de la communication et au niveau des capacités linguistiques.

Les trois démarches conduisent les apprenants à s'exprimer oralement et à développer les capacités d'interagir dans les différentes situations de communications.

b. C'est quoi une production orale ?

La production orale est la composition binaire de deux mots " production"et" orale ". S'exprimer oralement veut dire parler aisément en langue étrangère Dans le domaine de l'enseignement des langues, la production orale est toujours présente, elle constitue une étape basique dans l'acquisition des compétences communicatives

Pour arriver à produire une expression orale, il faut permettre à l'apprenant de s'exprimer librement, de produire des énoncés dans n'importe quelle situation de communication en utilisant la parole comme un moyen de communication pour pouvoir juger son évolution.

Dans un processus enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, la production orale peut être définie comme une habilité que l'apprenant doit acquérir. Le but étant de rendre l'apprenant capable d'exprimer et d'utiliser la langue efficacement dans différents échanges verbaux, c'est aussi être capable de comprendre l'autre.

Dans la classe ,il est nécessaire d'apprendre à communiquer sachant que la langue est la base de toute communication pour installer des liens et des contacts sociaux. Donc pour arriver à communiquer avec le groupe de classe ainsi que l'enseignant, la production orale reste le moyen le plus efficace.

La réussite d'une production orale nécessite que nous prenions en considérations plusieurs facteurs tels que l'écoute, la compréhension et la prise de parole « *Parler une langue étrangère, c'est développer une certaine façon d'écouter non seulement sa propre langue mais aussi celles des autres. Apprendre une langue étrangère, c'est devoir saisir, reconnaître et structurer un paysage sonore nouveau. Cette approche à la fois phonétique et anthropologique fondée sur une analyse interculturelle et l'écoute* » (Michel Billière : 1988 : 26)

c. L'utilité d'une production orale d'un point de vue linguistique et communicative

Les langues sont devenues l'outil privilégié pour faire une communication avec les autres, les personnes communiquent pour mettre en place des contacts discursifs, la communication orale représente le lien qui renforce l'interaction entre les apprenants en classe. Communiquer c'est : « *transmettre à un tiers un message par des signes sonores ou visuels, par le langage oral ou écrit* » (Le Robert ,2002 : 142). Comme nous l'avons déjà cité, la langue est le moyen privilégié pour assurer une communication réussie, l'apprenant au sein d'une classe du FLE, fait référence aux règles de cette langue (vocabulaire, conjugaison, règles syntaxiques....etc.) pour que sa production soit significative et véhicule un message. Aussi il ne suffit pas de maîtriser la langue sur le plan linguistique mais il faut l'utiliser pour des fins communicationnels : « *il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte social* ». (Hymes ,1984 : 34)

C'est-à-dire, l'enseignement de l'oral en production vise non seulement l'installation d'une compétence linguistique mais aussi celle communicative.

d. Les difficultés rencontrées durant l'enseignement de l'oral en production

Enseigner le français, notamment l'oral en production, aux apprenants arabophones donne lieu à des contacts entre l'arabe langue maternelle et le français langue étrangère. Ces contacts donnent naissance à des erreurs qui influencent les productions orales. L'apprenant donc pour arriver à surmonter ces erreurs se trouve face à plusieurs difficultés. Nous citons quelques difficultés rencontrées lors de l'apprentissage du FLE durant les productions orales :

- La présence du phénomène d'interférences (surtout celles de nature phonique) ;
- Le recours excessif à l'alternance codique ;
- La non-maîtrise de certaines règles et normes en FLE ;
- L'absence d'usage des traits prosodiques de la langue (ton, intonation, rythme...etc.) ;
- La confrontation entre les deux systèmes linguistiques arabe et français au moment de l'apprentissage ainsi que les pratiques enseignantes, telle que la remédiation, qui ne vise pas les erreurs interférentielles.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons parlé des phénomènes linguistiques qui contribuent de façon directe ou indirecte à l'apparition des interférences, dans les différentes situations de communication notamment dans l'enseignement apprentissage du FLE, plus précisément à l'oral en production.

Il s'agit d'un ensemble de concepts qui contribuent à la compréhension de la notion d'interférence, autrement dit, grâce à ces concepts nous pouvons mieux expliquer d'où vient ce phénomène, quelles sont ses origines et quelle est sa relation avec l'apprentissage du FLE.

Chapitre 02 :
Les interférences linguistiques en Algérie

Introduction

Tout enseignement d'apprentissage d'une langue étrangère fait que l'élève soit confronté à plusieurs difficultés, notamment des moments de blocage et des situations difficiles à gérer sans faire recours à sa langue maternelle. Dans ce chapitre nous mettons la lumière sur la difficulté la plus récurrente dans l'apprentissage d'une LE, notamment le FLE pour les apprenants Algériens: " l'interférence linguistique "qui est dû au contact entre le système linguistique de la langue maternelle (l'arabe) et celui de la langue étrangère (le français).

1. Différences et ressemblances entre le système linguistique arabe et le système linguistique français

L'arabe et le français sont deux langues qui appartiennent à deux familles différentes : l'arabe descend de la famille sémitique⁴ tandis que le français vient de la famille Indo-européenne. Cela suppose que les différences s'étalent aux niveaux : phonétique, morphologique, syntaxique, morphosyntaxique et lexical.

Une comparaison entre les deux systèmes linguistiques apparaît essentielle, vu l'origine de chaque langue, nous constatons donc que l'appropriation de l'une d'elles n'apparaît pas facile à cause des spécificités qui existent entre les deux, qui prennent place sur plusieurs systèmes tels que le système phonologique, le système d'écriture et le système linguistique, sans oublier de mentionner les autres facteurs socioculturels qui s'ajoutent comme une autre dissimilitude. Ces facteurs naissent de pratiques différentes, propres aux peuples parlant les deux langues (l'arabe et le français).

1.1. Au niveau du système phonologique

Le système phonétique arabe est beaucoup plus riche au niveau des consonnes par rapport au système français, le premier contient vingt-cinq consonnes alors que le deuxième comprend vingt consonnes. Quant aux voyelles, le système phonétique arabe comprend trois voyelles, tandis que le système phonétique français contient six voyelles, où nous relevons plusieurs sons qui conviennent aux ces six voyelles.

Nous poursuivons notre comparaison en citant dans différents tableaux les consonnes et les voyelles propres à chaque système.

⁴Qui appartient à un groupe de langues présentant des caractères communs (racines de trois consonnes)

✚ Les consonnes de la langue française

Point d'art. → Mode d'art. ↓	Bilabial	Labio-dental	Dental	Alvéolaire	Post-alvéolaire	Vélaire	Uvulaire
Nasal	/m/ <m>		/n/ <n>				
Occlusif	/p b/ <p b>		/t d/ <t d>		/ʃ ʒ/ <ch j>	/k g/ <c g>	
Fricatif		/f v/ <f v>		/s z/ <s z>			/ʁ/ <r>

✚ Les consonnes de langue arabe

Tableau des consonnes de l'arabe

	Occlusives	Emphatiques	Fricatives	Nasales	Liquides	Glides (semi-voyelles)
Labiales	ب b		ف f	م m		و w
Interdentales		ظ	ذ ث			
Dentales	د d	ت t	ض ط	ن n	ل l	ر r
Sifflantes		ص S	ز z	س s		
Palatales	ج j		ش ʃ			ي y
Vélaires	ك k		ع ʕ	خ x		
Uvulaire	ق q					
Pharyngales			ع ʕ			
Glottales	ء ʔ		ه h			

✚ Les voyelles de l'arabe et du français

Voyelles limitées à la langue arabe	Voyelles limitées à la langue française
<p>A. Voyelles longues: الألف [a:] comme dans "باب" [ba:b] الواو [u:] comme dans "سوق" [su:q] الياء [i:] comme dans "ريف" [ri:f]</p>	<p>A. Phonèmes vocaliques oraux: - /œ/: "jetune" [ʒœn] - /ø/: "aveu" [avø] - /ɔ/: "col" [cɔl] - /y/: "mur" [myr] - /e/: "année" [ane] - /ɛ/: "bec" [bɛc] - /ɑ/: "flamme" [flɑm] - /ə/: "me" [mə] - /o/: "sot" [so]</p> <p>B. Phonèmes vocaliques nasaux: - /ã /: "ange" [ãʒ] - / ê /: "main" [m ê] - / ð /: "ongle" [ðgl] - /œ̃ /: "parfum" [parfœ̃]</p>

Ce premier regard sur les deux systèmes en question nous permet de dire que le français est une langue à vocalisme riche alors que l'arabe est une langue à consonantisme riche. Il existe plusieurs divergences entre les deux systèmes mais il existe également certaines ressemblances.

1.2. Au niveau du système d'écriture

Les deux langues en question (l'arabe et le français) peuvent avoir de nombreux points en commun, dans le sens où chacune d'elles possède des structures alphabétiques similaires, qui, à leur tour peuvent différencier ces deux systèmes.

Chacune des deux langues a ses propres particularités (deux systèmes alphabétiques distincts), dont les lettres qui les composent sont totalement différentes. Quant à la manière d'écrire, elle diffère dans chaque système. Autrement dit, le français s'écrit de gauche à droite, tandis que l'arabe s'écrit de droite à gauche, ce qui fait qu'au début d'apprentissage, l'apprenant ayant pour langue seconde "l'arabe " est confronté à plusieurs difficultés, il prend du temps à s'habituer avec l'écriture en français.

1.3. Au niveau du système linguistique

Le système linguistique arabe est connu par son aspect grapho-phonétique⁵, c'est-à-dire que l'écriture correspond et ressemble de manière identique à la prononciation et vice-versa, cela facilite son apprentissage et permet d'écarter les erreurs et les fautes du chemin d'un apprenant arabophone, surtout celles de l'orthographe (sauf pour certains cas exceptionnels).

Cependant, ce qui n'est pas le cas dans le système Français, autrement dit, celui-ci se caractérise par la non compatibilité entre le son et la lettre (l'absence de l'aspect grapho-phonétique) .A partir de cette absence là que se manifeste chez les apprenants du français des difficultés au niveau de l'orthographe. Cela est expliqué par N.NATACH⁶, « *la correspondance entre le son et le signe, le signe et le son, une fois connue, permet pratiquement de se délivrer de tout souci de correction, tel que nous le connaissons en France* » (www.ac.nancy-metz.fr).

⁵ La grapho-phonétique est la relation entre le son et la lettre.

⁶Cité par N.NATACH sur : <http://www.ac.nancy-metz.fr/cefisem/prim/articles/m.pdf>.

2. Les interférences linguistiques

2.1. Définition

L'apprentissage d'une langue étrangère comme « le français » est totalement différent de celui d'une langue maternelle « l'arabe » où l'apprenant est souvent confronté à plusieurs difficultés par conséquent l'acte d'apprendre devient plus complexe. « *Apprendre une langue seconde c'est être confronté à des nouvelles règles phonologiques, syntaxiques, morphosyntaxiques...que la seconde langue soit en cours d'acquisition ou qu'elle soit déjà bien maîtrisée* » (Tabouret Keller ,1976 :64). Cela veut dire que pendant l'apprentissage d'une langue étrangère, les apprenants souffrent des problèmes associés à la langue maternelle, ces problèmes prennent les formes des erreurs ou des fautes. Nous parlons ainsi de problèmes d'interférences, selon F. Debyser : « *l'interférence est un type particulier de faute que commet l'élève qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle. On parle à ce propos de "déviations ", de "glissements ", de "transferts ", de "parasites ". etc.* ».

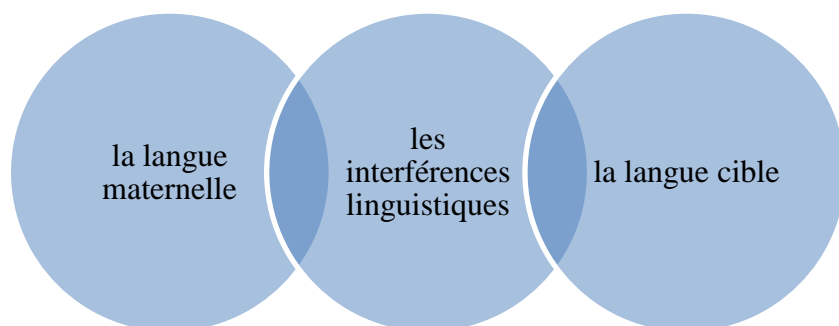
Selon, Dubois « *quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B. l'emprunt et le calque sont souvent dus, à l'origine, à des interférences. Mais l'interférence reste individuelle et involontaire.*» Cela signifie que l'interférence est un phénomène individuel.

De même, l'interférence apparaît quand un apprenant empreinte les règles ou les structures de sa langue maternelle pour les appliquer lors des situations de communication en langue étrangère.« *L'interférence se produit quand les bilingues perçoivent et produisent les phonèmes, les morphèmes et les structures syntaxiques de la langue cible comme s'ils étaient identiques à ceux de la langue maternelle*» . (Castelloti :2001, 29)

En Algérie, au sein d'une classe du FLE, l'élève souffre des erreurs interférentielles car il se trouve souvent incapable d'exprimer sans faire appel aux règles de sa langue maternelle, (l'arabe), c'est-à-dire, même quand un apprenant fait des efforts pour ne pas utiliser l'arabe, il arrive des moments où le recours à sa langue maternelle est le seul moyen qui peut débloquer une situation. La langue maternelle puise sa force du fait qu'elle est déjà acquise et installée, donc elle est considérée comme la variante dominante alors que le FLE dans ce cas est considéré comme une variante dominée. Selon, Wolfgang Klein, « (...) *L'apprenant, lors de l'acquisition d'une langue étrangère, connaît déjà une langue, et il lui est facile de*

s'appuyer – consciemment ou inconsciemment – sur cette connaissance. La première langue peut aussi influencer sur la seconde, ce qui produit des phénomènes de transfert et d'interférence ».

Nous nous inspirons du schéma de l'interlangue proposé par Rémy Porquier et Henri Besse (1984), nous schématisons l'interférence comme suit :



De ce fait, il est possible de dire que l'interférence au sein d'une classe de FLE, est le résultat de contact des langues et elle se produit lorsqu'un apprenant perçoit et produit les phonèmes, les morphèmes et les structures syntaxiques de la langue cible (le FLE) comme s'ils étaient conformes à ceux de sa langue maternelle (l'arabe).

2.2.La différence entre l'erreur et la faute

Avant d'entamer les différents types d'interférences, il est essentiel d'évoquer la différence entre la faute et l'erreur qui se présentent comme étant deux concepts totalement distincts.

Dans un contexte linguistique, l'erreur se définit, comme étant un écart ou un décalage par rapport à une règle ou une norme dans la mise en usage d'une langue donnée. Selon Martine Marquilló Larruy : « *les erreurs relèvent d'une méconnaissance de la règle de fonctionnement, par exemple accorder le pluriel de (cheval) en chevaux lorsqu'on ignore qu'il s'agit d'un pluriel irrégulier* » Donc, le fait de ne pas connaître une règle peut être parmi les causes principales qui mènent à la naissance des erreurs, ce qui nous laisse dire que l'erreur peut aussi être envisagée comme une forme grammaticale ou sémantique inacceptable, où le code linguistique en cours d'acquisition est transgressé par une certaine violation (code breach). Pour Corder, le terme d'erreur « a tendance à être réservé pour la violation

volontaire ou négligente du code qui est connu ou devrait l'être ou devrait être en cours d'apprentissage par le contrevenant »

Alors que, la faute est défini comme l'acte de rater une règle (oubli des marques du féminin – oubli d'accord- confondre les terminaisons...etc.) non pas à cause de la non-maîtrise mais parce que l'apprenant est sous l'influence de plusieurs facteurs (inattention-manque de concentration – oubli ...etc.) . Autrement dit, la règle est connue (le mécanisme est bien maîtrisé) mais la performance de l'élève est influencée par des éléments extérieurs. Pour Marquillo Martine Larruy : *« les fautes correspondent à des erreurs de type lapsus inattention/fatigue que l'apprenant peut corriger (oubli des marques de pluriel) alors que le mécanisme est maîtrisé ».*

Donc, nous pouvons dire que la faute se produit quand un locuteur, peu importe sa nature, (apprenant ou natif) est exposé à plusieurs circonstances : il peut être stressé, fatigué, ou il n'a pas assez d'informations pour pouvoir s'exprimer, tout cela pourrait contribuer à l'échec de son énoncé. Selon S.P Corder *« la faute n'est pas le résultat d'un défaut de compétence mais de la pression neurophysiologique ou de l'imperfection dans le processus de l'encodage et de l'énonciation articulée »*

2.3-L'interférence chez un apprenant algérien au sein d'une classe de FLE

Dans l'enseignement\apprentissage du FLE, il arrive presque à tout apprenant algérien de se trouver dans des situations de communication "échouées " à cause de la non maîtrise de la langue ou à cause de facteurs extérieurs tels que : le stress, l'insécurité linguistique et le manque d'informations. Cet échec est connu sous le nom d'interférence linguistique est évidemment dû au recours à la langue maternelle "l'arabe .De ce fait, pour échapper à ce type de situation gênante, il essaie d'introduire un élément de sa langue maternelle. Ce contact entre le français et l'arabe

Dans son article intitulé "La linguistique contrastive et les interférences ",F. Debyser accorde plusieurs définitions à l'interférence linguistique selon trois points de vue:

➤ Point de vue psychologique ;

« L'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude ».

➤ Point de vue linguistique ;

«Un accident de bilinguisme entraîné par un contact entre les langues ».

➤ Point de vue de la pédagogie des langues vivantes.

L'interférence est « *un type particulier de faute que commet l'élève qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou une structure de sa langue maternelle* ».

3. Les différents types d'interférences

On distingue plusieurs types d'interférences linguistiques qui peuvent apparaître selon différents plans : phonétique, lexical, sémantique, syntaxique, et culturel.

a. L'interférence phonétique

L'interférence phonétique est généralement définie comme étant l'influence de la langue maternelle sur la prononciation de la langue étrangère, c'est aussi l'utilisation de sons appartenant à une autre langue quand on parle (l'oral) ou on écrit (l'écrit) une autre langue. En d'autres termes, c'est l'intégration des phonèmes appartenant à la langue 01 (langue source) dans la langue 02 (langue cible) qui ne les possède pas.

L'interférence peut aussi être la complexité d'articuler certains sons en langue étrangère à cause de l'influence de la langue maternelle. « *Il y a une interférence phonétique lorsque un bilingue utilise, dans la langue active, des sons de l'autre langue, elle est très fréquente chez l'apprenant de la langue seconde, surtout lorsque l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'âge adulte ; elle permet souvent d'identifier comme tel un locuteur étranger* » (Blanc, 1983 : 178)

Les dissemblances qui existent entre les deux des systèmes phonologiques de l'arabe et du français provoquent l'apparition d'un nombre considérable d'interférences dans le contexte algérien, par exemple, l'absence des phonèmes dans le système phonologique arabe comme le [y], [v], [G] et [p] vice versa pour le système phonologique français l'absence de [q] ق, [ħ] ح, [h] ح, [d] ض, [θ] ث, [t] ط et [ʕ] ع.

Pour U. Weinrich : l'interférence ne se limite pas que dans l'absence des phonèmes d'une langue à l'autre. Mais elle apparaît quand un apprenant d'une langue étrangère remplace un phonème de la langue cible un phonème de la langue source. « *Il y a d'autres différences phonologiques entre les langues et on ne peut les établir en se bornant à constater seulement l'absence de phonèmes équivalents. C'est pourquoi il faut tenir compte de statut des phonèmes dans chacune des langues en présence* » (Weinreich Uriel, 1973)

Certains voient qu'au niveau phonique l'apprenant réalise moins d'interférences qu'au niveau lexical : « *de façon générale la phonologie d'une langue résiste mieux et plus*

longtemps que son lexique à un éventuel impact de l'interférence phonique et qu'elle est souvent le facteur par lequel se fait l'évolution linguistique des systèmes phonologiques parce que tout simplement elle est le niveau ou le système est le plus étroitement structuré» (Garmadi ,1982 :214)

Les interférences phonétiques se subdivisent en deux catégories : les interférences vocaliques et les interférences consonantiques.

L'interférence vocalique

L'apprenant du FLE est toujours face à plusieurs obstacles concernant la maîtrise des voyelles du français, parce que le système phonologique français dispose d'un vocalisme très riche. Il arrive que l'étudiant prononce [mal] au lieu de [mal] pour le mot "mal " ; et [mal] au lieu de [mal] pour le mot "mâle".

Donc, la prononciation des voyelles françaises considérée en tant que un obstacle majeur pour les apprenants arabophones qui parfois substituent certains sons d'une langue étrangère par des sons familiers de la langue maternelle dans le but de rapprocher ces deux systèmes linguistiques distincts.

L'interférence consonantique

L'interférence dans les consonnes se produit en raison de deux facteurs. D'abord, quand les consonnes existent seulement en langue1 et sont absentes en langue2 ; et cela peut engendrer des obstacles dans la prononciation chez les apprenants arabophones. Par exemple, un arabophone prononcerait la consonne sourde "f " ou le son [f] à la place du son sonore [v] de la langue française et qui n'est pas phonémique en arabe. Nous prenons comme un autre exemple quelques mots français commençant par /v/ qui sont produits par les étudiants arabes comme /f/ : " veste" qui devient "feste", "village" qui devient "fillage".

Quant au deuxième facteur, il existe lorsque les consonnes diffèrent dans leurs façons et points d'articulation. Nous remarquons ce phénomène avec les deux consonnes [p/b] qui se rapprochent car le point d'articulation de ces deux consonnes est le même et ce qui les oppose est le voisement : *« un phonème s'oppose à un autre sur un point précis de la chaîne parlée, comme /P/et /b/ dans pas/bas. »* (Leon, ,2007 :88)

L'opposition entre deux phonèmes ne se réalise sauf si les deux partagent les mêmes traits distinctifs et ils ne s'opposent que par un seul trait, par exemple : le /p/ et le /b/ sont deux

consonnes : occlusives, orales et bilabiales mais la première est sourde alors que la seconde est sonore.

b. L'interférence morphosyntaxique

La morphosyntaxe est définie dans le Petit Robert comme étant : « *L'étude des formes et des règles de combinaison régissant la formation des énoncés* », La morphosyntaxe s'occupe d'étudier la combinaison entre les mots qui forment une phrase dont l'objectif est la cohérence de cette dernière. Pour les interférences morphosyntaxiques nous citons :

L'interférence morphologique

Elle est associée à la forme du mot, elle concerne le genre et le nombre ainsi que les désinences et les modalités de dérivation et de composition.

L'interférence syntaxique

Les interférences syntaxiques, elles sont plus généralement qualifiées de transferts grammaticaux, de ce type d'interférences se produit lorsque des modalités d'ordre, d'accord, de sélection ou de modification automatique propres à une langue sont appliquées à des segments d'une autre langue. Il arrive, de plus, que les modalités grammaticales obligatoires dans la langue d'accueil ne soient pas appliquées aux unités empruntées. Les deux interférences sont jumelées parce que l'interférence morphologique cause le plus souvent celle syntaxique : « *L'interférence linguistique déterminera des perturbations dans le jeu des règles de la syntaxe et dans celui du marquage fonctionnel spécifique de syntagmes* » (A. Tabouret –Keller,2008 : 7-18)

c. L'interférence lexicale

Ce type d'interférence concerne les unités lexicales que l'apprenant arabophone glisse dans son discours en langue française. Ce transfert se produit lorsqu'un terme donné appartenant à la langue source de l'apprenant intervient dans la langue cible : « *l'interférence apparaît remarquablement aussi au niveau du lexique, lorsqu'il y'a intrusion d'unité de L1 dans L2, l'apprenant ou le bilingue confirmé, peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue dans l'autre langue* » (Vermees Gèneviève et Boutet Josiane, 1987 :111).

L'interférence lexicale se réalise quand un bilingue apporte un mot de sa langue maternelle pour l'utiliser inconsciemment dans la langue cible, sans rendre compte de l'erreur commise. L'interférence lexicale se subdivise en deux cas : emprunt et calque. L'emprunt est le fait d'importer une unité lexicale en gardant son signifiant et son signifié. Quant au calque,

c'est l'importation du signifié d'une unité lexicale de L1 et son application à un signifiant de L2.« *On parlera d'interférences lexicales lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de son autre* » (Hamers.J.F,1997 :178)

d. L'interférence sémantique

Nous disons qu'il y a une interférence sémantique lorsque l'apprenant ou le bilingue produit des énoncés en langue étrangère, mais ces énoncés présentent une certaine ambiguïté, qui créent une confusion sémantique en raison de l'insertion des composants linguistiques de la langue source véhiculant une signification différente de celle de la langue étrangère malgré qu'elles aient la même forme signifiante. Ce type d'interférence est considéré comme le résultat d'une mauvaise interprétation du contenu du message dans la langue étrangère, en se référant aux équivalents de sa langue maternelle, ce qui nous amène aux obstacles au niveau sémantique, c'est-à-dire tomber dans la confusion de sens.

e. L'interférence grammaticale

L'interférence grammaticale se réalise suite à une insertion dans les énoncés d'un bilingue d'unités et des combinaisons de parties du discours, de catégories grammaticales et de morphèmes fonctionnels, qui viennent d'une autre langue. .

Les unités et les combinaisons appartenant à la langue maternelle obligeront le bilingue à produire un discours qui se caractérise par l'intrusion de ces éléments étrangers. A titre d'exemple : l'apprenant qui commence une phrase par un verbe car le système grammatical arabe est verbal alors que dans le système français la priorité est accordée au syntagme nominal (le sujet).

f. L'interférence culturelle

Chaque individu possède sa propre culture amenée par sa langue maternelle, dans l'apprentissage d'une langue étrangère l'apprenant communique cette culture en utilisant cette nouvelle langue. Sans rendre compte de la différence culturelle, l'apprenant produit des énoncés qui sont incompréhensibles par l'autre. A titre d'exemple : Pour parler de la beauté, les arabophones ont recours à l'expression " belle comme une poupée ", l'expression " comme une poupée" est parfois employée en français pour décrire une personne qui n'a pas un esprit humain ou robotisée

Conclusion

En se référant à tout ce qui a été cité dans ce chapitre, nous pouvons conclure en disant que les apprenants arabophones rencontrent des difficultés de production des énoncés linguistiquement sains, sans faire recours à l'arabe.

Ces difficultés sont traduites sous formes des interférences de différents types : phonique morphosyntaxique, lexicale, sémantique, grammaticale et culturelle. Ces interférences surviennent quand l'apprenant arabophone a des contacts très restreints avec la langue étrangère en milieu scolaire ou familial. Nous les observons chez l'apprenant algérien chaque fois qu'il ne trouve pas le mot, la structure ou la signification conforme dans la langue cible.

Chapitre 03 :
La partie pratique

Introduction

Ce dernier chapitre est consacré à la partie pratique de notre recherche qui comprend trois parties. La première concerne la description de public visé ainsi que le corpus étudié, alors que la seconde comportera l'analyse contrastive des enregistrements faits auprès des élèves de 2^{ème} année secondaires lors d'une séance de production orale et l'interprétation de résultats de cette analyse contrastive, en ce qui concerne la dernière partie, elle est consacrée aux solutions possibles pour corriger les interférences linguistiques.

I. 1-la description du public et lieu visé et la présentation du corpus**1-description du public visé**

Un groupe d'élèves (dix élèves) âgés entre 16 ans et 17 ans, composé de neuf filles et un garçon, le niveau de chaque élève diffère par rapport à la compétence visée, c'est à dire, il y a ceux qui sont plus performants à l'écrit et ceux qui sont plus à l'aise à l'oral en FLE.

2- le lieu visé

Le lycée est nommé Sahed Mbarek situé à Elhammadia, cet établissement comporte plusieurs salles, notre expérimentation était effectuée au niveau de la salle 04, équipée d'un tableau centré au milieu de la salle ainsi que des tables, chacun des élèves occupait une table individuellement à cause des précautions mises pour lutter contre le Covid-19.

3-Présentation du corpus

Notre petite recherche porte sur le déficit linguistique chez des apprenants arabophones qui sont confrontés à des difficultés réelles en matière de production orale en FLE.

Il est très fréquent d'entendre des élèves dire des mots inspirés de leur langue maternelle (l'arabe) même dans des contextes où la langue française est le seul outil linguistique permis, voire dans des contextes scolaires.

Donc dans le but de comprendre d'où vient le recours fréquent à la langue maternelle, nous avons demandé aux élèves de 2as langues étrangères au lycée SahedMbark, à ELhammadia Bordj Bou Arreridj de nous permettre d'enregistrer et d'analyser leurs travaux lors d'une séance de production orale, qui fait partie de la deuxième séquence pédagogique : produire une saynète. Parmi vingt élèves, dix ont accepté que leurs productions soient enregistrées tandis que les autres ont refusé.

La consigne de cette production visait un dialogue entre deux élèves dans le but était de produire une petite saynète. Nous avons demandé à chaque paire ou binôme de jouer une petite saynète dans une boutique pour acheter un cadeau à sa mère a l'occasion de son anniversaire.

II. L'analyse contrastive des erreurs interférentielles dans les productions orales .

La production orale 01

L'énoncé	Type d'erreur	Explication	Correction
1-Je suis là pour acheter une cadeau	Morphosyntaxique	L'élève a changé le genre du mot car en arabe nous disons الهدية et c'est un mot féminin contrairement en français le mot cadeau est masculin Une non -maitrise des règles de la langue cible	Je suis là pour acheter un cadeau
2-oui, bien-sûr ,on a des cadeaux , des parfums et des accessoires spécial	1-phonétique – vocalique (bien-sûr [bjɛ̃ suʁ] 2-lexicale (des accessoires) 3- lexico-phonétique 4- syntaxique (spécial)	1-l'élève a remplacé le son [y] par le son [u] 2-L'élève a emprunté un mot du lexique arabe avec une prononciation adaptée : اكسسوار au lieu d'accessoires 3- l'élève a mal prononcée parfum en faisant référence du mot en anglais [pɜ: 'fju:m] 4- l'élève n'a pas fait l'accord (en nombre)	1-Il fallait dire [bjɛ̃ syʁ] au lieu de [bjɛ̃ suʁ] 2- des accessoires et non اكسسوار 3- [paʁ.fœ̃] au lieu de [pɜ: 'fju:m] 4-des accessoires spéciaux

<p>3- je pense que je trouve les choses que maman besoin , je veux acheter ce chaîne ,elle me attiré</p>	<p>1-Lexico-sémantique 2- morphosyntaxique 3- sémantique</p>	<p>1-(Les choses que maman besoin) l'élève fait référence à une structure lexico-sémantique venant de la langue maternelle car en arabe c'est : الأشياء التي تحتاجها أمي 2-(ce chaîne) l'élève pense que le mot chaîne est masculin tout comme en arabe العقد. 3- (elle me attire) l'absence de l'apostrophe car celle-ci n'est pas installée dans le mécanisme linguistique de l'élève. Cette structure est empruntée de l'arabe (جذبت انتباهي). C'est à dire, elle a attiré mon attention.</p>	<p>1-Je pense que vous avez des choses dont ma mère a besoin. 2-je veux acheter cette chaîne 3 elle m'attire \elle a attiré mon attention</p>
--	--	--	---

la production orale 02

L'énoncé	Type d'erreur	Explication	Correction
1-Soyez les bienvenus	Phonétique (vocalique)	Un changement du son, l'élève a dit [bjɛ.və.ni] l'erreur est située dans le dernier son [ni]	[bjɛ.və.ny] au lieu de [bjɛ.və.ni]
2- Je veux cette sac	morphosyntaxique	En arabe nous disons حقيبة اليد raison pour laquelle l'élève a commis cette erreur en pensant que sac est féminin	Je veux ce sac
3-Mais vous donne toujours les nouveaux modèles	Syntaxique	L'élève a néglige le sujet, elle a dit directement vous donne (نقدم لكم)	Mais on vous donne toujours les nouveaux modèles
il est cent mille	Culturelle	L'élève a fait appel à sa culture venant dialecte algérien car au lieu de dire mille dinars il a dit cent mille	Il coûte mille dinars

La production orale 03

L'énoncé	Type d'erreur	Explication	Correction
1-Je veux choisir un cadeau pour mon mère à l'occasion de son anniversaire	Morphosyntaxique	L'élève a changé le genre des mots "cadeau" et "mère" par ce que dans sa langue maternelle elle dit, الهدية pour un cadeau (le mot est masculin mais pour le designer, elle a utilisé mon et non ma) et أمي pour ma mère (le même cas, changement de genre à travers un mauvais choix de l'adjectif possessif	1-je veux choisir un cadeau pour ma mère à l'occasion de son anniversaire
2-Nous avons beaucoup des choses très beaux	Lexicale	Structure employée en se basant sur le lexique arabe: لدينا الكثير من الأشياء الجيدة Ce qui fait que le sens soit négativement affecté	Nous avons de très beaux cadeaux
3-J'ai aimé beaucoup cette foulard	1-lexicale 2-Morphosyntaxique	L'élève a employé le mot beaucoup pour exprimer l'intensité de son sentiment en réfléchissant en arabe : أحببت كثيرا 2- cette foulard au lieu de ce foulard car l'élève a fait appel à un mot fréquemment utilisé dans le parler algérien : فولة raison pour laquelle elle a dit cette et non ce.	J'ai beaucoup aimé ce foulard
4-c'est une nouvelle modèle	Morphosyntaxique	Au lieu de dire nouveau l'élève a dit nouvelle, en faisant recours à une expression en langue arabe : نوعية جديدة en attribuant au mot modèle l'adjectif nouvelle	c'est un nouveau modèle.
5-Est-ce que vous avez des pracelets	Phonétique (consonantique)	L'élève a changé le son [b] par le son [p]	Est-ce que vous avez des bracelets .
6-Il y a de blusieurs styles	1-phonétique (consonantique)	1-Le changement du don [p] par le son [b]	Il y a de plusieurs styles modernes par exemple ce

modernes, par exemple cette prachelets est très beau	2-morphosyntaxique	2-le non-respect du genre du mot bracelet on lui accorde un adjectif démonstratif désignant le féminin	bracelet est très beau.
7- Qui nous le voit	sémantique	L'élève à mal formée l'énoncé rendant le sens moins clair	que nous voyons.
8- merci pour le bienvenu	Culturelle	Cela vient d'une expression arabe شكرا على حسن الاستقبال	Merci pour votre hospitalité

La production orale 04

L'énoncé	Type d'erreur	Explication	Correction
Comment je peux aider toi ?	1-lexicale 2-syntaxique	1-leleve a fait recours à une structure lexicale fréquente dans ce type de dialogue dans sa langue maternelle : كيف أستطيع مساعدتك 2-Non maitrise d'une règle syntaxique	Comment je peux t'aider ?
Je viens un cadeau l'occasion de sa anniversaire	1-semantic 2-morphosyntaxique	1-Le sens n'est pas clair, énoncé mal formé. 2-lutilisation de sa au lieu de son parce que en arabe on dit : عيد ميلادها donc "sa"ici renvoie à la mère	Je viens pour choisir un cadeau à l'occasion de son anniversaire.
Je peux me présente des modèles	1-Semantique 2-syntaxique	1-Labsence du pronom " vous "a rendu le sens moins clair 2-on a utilise me au lieu de vous car on arabe nous disons : أقدم لكم celajustificiel'emploi du pronom me	Je peux vous présenter des modèles
Je pense que le parfum soit mieux	Lexicale	En arabe on dit : أظن أن العطر سيكون جيدا	Je pense que le parfum est un bon choix

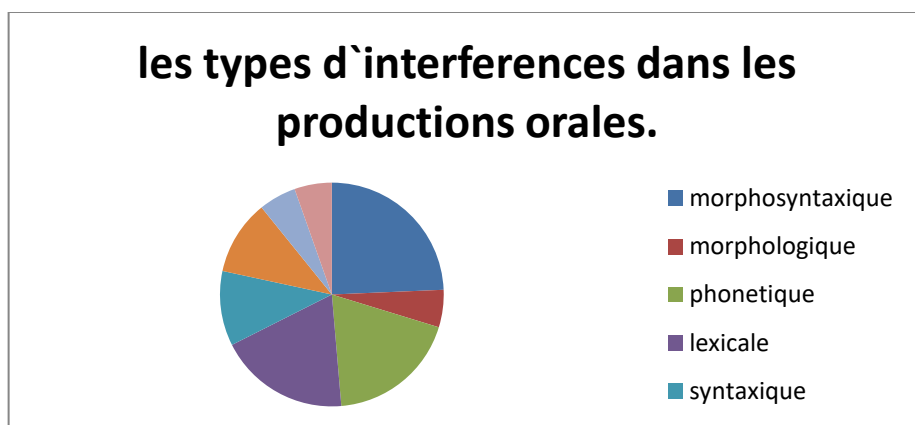
La production orale 05

L'énoncé	Type d'erreur	Explication	Correction
Je vais montrer quelques trucs , pour ne pas faire un faux choix	1-phoentique (vocalique)	1-L'élève a dit [tʁuk]au lieu de [tʁyk] probablement cette prononciation est due au stress	c'est [tʁyk] au lieu de [tʁuk]
Personnellement, je préfère les parfums originales surtout celles qui restent dans le corps	1 phonétique (vocalique) 2-morphosyntaxique 3-lexicale	1-L'élève a mal prononcé la voyelle nasale dans [pʁɛ.sə.nɛl.mɑ̃] , on a dit [pʁɛ.sə.nɛl.mə]. 2-on a changé le genre du mot parfum du masculin au féminin ce qui a engendre un mauvais accord en disant originales au lieu de originaux 3-cette structure vient de l'arabe العطور التي تبقى مطولا	Personnellement , je préfère les parfums originaux qui sont efficaces
J'ai bien compris ce que vous cherché	Phonétique (vocalique)	L'élève a changé le dernier son dans le mot compris [kɔ̃.pʁɛ]	[kɔ̃.pʁi] au lieu de [kɔ̃.pʁɛ]
Est-ce que vous avez des boites de la chocolat ?	Morphologique	L'élève pense que le mot chocolat est de genre féminin tout comme en arabe : الشوكولاتة	Est-ce que vous avez des boites du chocolat ?
Pour la cadeau soit plus belle	1-Morphologique 2-lexicale	1-l'élève a changé le genre du mot cadeau du masculin au féminin 2-l'élève a fait recours à l'arabe: لكي تكون الهدية اكثر جمالا	Pour que le cadeau soit plus beau

III. L'interprétation des résultats obtenus de l'analyse contrastive

Pour mieux expliquer ces les résultats de cette analyse des erreurs interférentielles, nous choisissons de traduire ces résultats sous forme de statistiques montrant leur typologie.

Type d'erreur	Nombre des erreurs de ce type
morphologique	02
phonétique	07
Lexicale	07
syntaxique	04
sémantique	04
Culturelle	02
Morphosyntaxique	09
Autres	02



IV. Commentaires à propos de la typologie des interférences

Les erreurs interférentielles morphosyntaxiques repérées sont dues essentiellement à l'utilisation de la traduction littérale de l'arabe vers le français par exemple le mot cadeau en Arabe est « هدية » qui est de genre féminin par contre en français ,il est de genre masculin. De plus elles sont aussi dues à l'influence des connaissances préalables, l'élève a enregistré ou bien a gardé dans sa mémoire le genre du mot lors de son acquisition de sa langue maternelle.

Pour le cas du mot « originaux » qui est dit par l'élève (originales) ; soit il ignore la règle (la difficulté de la langue française) ou bien une faute d'inattention de stress ou de fatigue.

Les erreurs interférentielles lexicales et même sémantiques sont dues à l'utilisation de lexique qui appartient à la langue maternelle à titre d'exemple (les parfums qui restent dans le corps), à travers cette structure, l'élève voulait dire les parfums qui sont efficaces, cette expression est souvent utilisée dans notre discours dialectal ou arabe .Donc, l'élève a fait appel au calque en traduisant en langue cible (le français) sans rendre compte au changement du sens

De plus, nous parlons des interférences phonétiques. Le [y] est souvent prononcé [i] par les élèves comme par exemple dans : bienvenue [bjɛ̃.və.ni] . Cette erreur est récurrente car les sons antérieurs-labialisés n'existe pas en arabe. C'est à dire, la voyelle [y] n'existe pas dans le système phonologique arabe, donc l'élève aurait des difficultés de prononcer un son qui n'existe pas dans sa langue mère. Il est à noter que certaines erreurs phonétiques sont dues aux autres facteurs tels que : le stress, la fatigue ou l'inattention.

Nous abordons aussi les erreurs de type culturel, l'élève ne peut pas séparer les deux cultures des deux langues lors de la production orale. L'élève se trouve souvent face à ce problème car il est impossible de déculturer la langue lors de son apprentissage mais à cause du système culturel antérieur, déjà installé, il ne peut pas s'échapper du recours fréquent à la culture de sa langue maternelle.

V. les solutions possibles pour éviter le phénomène d'interférence.

En se basant sur toutes les données précédentes, c'est à dire l'analyse contrastive et l'interprétation des résultats obtenus de cette analyse, nous voulons proposer un ensemble de solutions ou de conseils qui pourraient servir à éviter le problème d'interférence, car celui-ci est temporaire et individuel.

- Les apprenants doivent développer toute nouvelle réceptivité au français. Il faut une pratique qui doit s'enraciner non dans les significations mais dans les sens.
- Lors de l'enseignement du FLE , il faut varier les méthodes de correction des fautes et des erreurs ,par exemple au niveau de la phonétique , il est possible de régler une mauvaise prononciation tout en diversifiant les méthodes de correction : la méthode articulatoire , la méthode comparative , ou en faisant l'opposition entre les deux systèmes phonologiques .
- Il est nécessaire d'offrir à l'apprenant les outils linguistiques nécessaires dans son apprentissage d'une langue cible, pour qu'il puisse se débarrasser de ceux venant de sa langue maternelle.

- Habituer l'apprenant à utiliser le lexique du FLE pour se dépasser de celui de sa langue maternelle.
- Conseiller et amener les apprenants de se débarrasser des habitudes qu'ils ont acquises dans leur langue maternelle et qui risquent d'entraver leur acquisition du français.
- .Il faut que le temps destiné aux séances de productions orales soit augmenté
- Les apprenants doivent être essayés d'améliorer leur compétence linguistique en français tout en veillant à connaître la culture aussi.

Conclusion

A travers ce chapitre nous avons mis l'accent sur la typologies des erreurs interférentielles commises lors de la production orale, ces erreurs viennent de différentes source :l'incapacité linguistique , le stress, le manque de concentration , l'inattention , ou parfois aussi la timidité ou la crainte de prendre la parole devant un public.

Autrement dit, ces erreurs pourraient naître de l'insécurité linguistique due au manque de vocabulaire suffisant pour pouvoir bien s'exprimer

Le fait de connaître la typologie et des erreurs interférentielles nous permet d'être capable de proposer plusieurs solutions qui aideraient à éviter ce phénomène.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion

A travers ce modeste travail, nous avons l'intention de bien vouloir trouver une solution au problème d'interférences linguistiques, afin de rendre l'apprentissage de la langue française plus facile. En effet, un grand nombre d'intellectuels et spécialistes en linguistique en Algérie considèrent la langue française comme une seconde langue plutôt qu'étrangère.

En premier lieu, Nous avons traité un phénomène négatif dû au contact de langues ; l'interférence linguistique définit en tant qu'un transfert négatif de la langue maternelle vers la langue étrangère, un décalage par rapport aux normes.

Tout d'abord, nous avons constaté que dans une société bilingue ou multilingue l'apprentissage du français comme langue étrangère est obligatoirement sous l'influence de la langue maternelle, l'interférence linguistique est donc une réalité linguistique, présente sous forme des erreurs au niveau de toutes les compétences langagières surtout aussi à l'oral.

Enseigner le français, aujourd'hui, est une tâche difficile qui nécessite beaucoup d'efforts et d'exigences. Le fait de passer d'un mode à un autre devient un processus qui provoque chez l'élève un sentiment de peur de manquer la norme au moment de s'exprimer oralement. Par conséquent, sa production orale est exposée au problème d'interférences linguistiques.

Ensuite, L'acquisition d'une langue étrangère demande un énorme effort, par rapport à l'acquisition de la langue maternelle, cette dernière est acquise d'une façon naturelle et inconsciente et à un âge précoce. Cette acquisition permet à tout apprenant de construire un système primaire des règles ou des normes qui lui assurent un usage correct de sa langue maternelle, ce qui fait que dans l'acquisition du FLE, l'apprenant arabophone ne peut pas s'échapper de l'utilisation de l'arabe dans toutes ses formes (standard, dialectale voire même classique)

En deuxième lieu, nous avons classé plusieurs types d'interférences linguistiques, suite à notre analyse réalisée au sein d'une classe du cycle secondaire, plus précisément avec la collaboration des élèves de 2^{ème} année langues étrangères (dix élèves) comme échantillon d'étude.

Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement d'une langue étrangère, est devenu un passage obligatoire, dans ce cas, les points de vue se divisent en deux parties

Conclusion générale

certaines sont contre ce recours et les autres sont totalement d'accord, en créant un débat à propos de ce sujet, il y a des enseignants qui proposent de faire une séparation entre les deux langues (maternelle et cible) durant le processus d'enseignement\ apprentissage de la langue étrangère. Par contre, d'autres enseignants défendent l'utilisation de la langue maternelle en considérant ce recours comme un facteur de réussite dans l'enseignement de la langue étrangère.

Cela nous permet d'infirmes les deux hypothèses émises au début, l'interférence linguistique n'est pas une source d'échec lors de la production orale, certes, elle influence négativement les énoncés oraux mais elle n'empêche pas le passage ou la transmissibilité du message. Donc la communicabilité n'est pas échouée.

Pour conclure, notre sujet est considéré comme un thème motivant car il fait partie des deux spécialités (Didactique et sciences de langage), nous avons traité seulement une partie de ce vaste phénomène, pour les solutions et les méthodes de correction nous avons donné seulement des propositions (théoriques) qui nécessitent de la réflexion et de l'expérimentation pour être vérifiées, donnons ainsi l'occasion aux autres étudiants pour s'inspirer de ce modes travail pour leurs futurs travaux de recherches.

Bibliographie

Bibliographie

Références bibliographiques :

Ouvrages :

- Blanc ,M (1998) , Concepts de base de la sociolinguistique , Paris : Ellipse.
- Castelloti ,V. (2001) , La langue maternelle en classe de langue étrangère, Paris : CLE International
- Debyser, F, (1970), la linguistique contrastive et les interférences , in : langue française. Paris : Belc.
- Gumperz, J.-J. (1989). Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle. Paris : Editions de Minuit.
- Hamers, J.F et Blanc M. (1990) : Bilinguisme et Bilingualité, Bruxelles, Mardaga.
- J.Garmadi,(1982), la sociolinguistique, Paris : Puf .
- Keller, A.T. (2008) l'expression contact comme révélatrice de dynamique des langues , in, journal de langue en contact.
- Klein,K. (1989) L'acquisition d'une langue étrangère, Paris : Armand Colin.
- Porcher, L. (1995) Le français langue étrangère : émergence et enseignement d'une discipline .Paris .Hachette.
- Lado, R. (1957), Linguistics across cultures, University of Michigan Press.
- Martine, M, L., (2003), L'interprétation de l'erreur .Paris :CLE International.
- Leon ,M. et Leon ,P. (2007) La prononciation du français, Paris : Armand Colin.
- Boubeker, R. in: J.J.Gumperz (1989), Sociolinguistique Interactionnelle : une approche interprétative. URA : L'Harmattan.
- Corder, (1978) Error analysis, Interlanguage and second language acquisition ,in language teaching and linguistics. Cambridge : Valerie Kinsella.
- Vermes ,G et Boutet, J. (1987) France pays multilingue, Tome2, Paris, L'harmattan,
- Vanoye, F., Mouchon, J. et Sarrazac, J-P. (1981). Pratiques de l'oral, écoute, communications sociales, jeu théâtral. Paris : Armand Colin.
- WEINREICH Uriel, (1973), Languages in contact. Paris :Gallimard,

Articles

- La loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04du 23janvier2008) chapitre I, article2.P.07)

Dictionnaires

- Dubois. J et al, (2001) Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage de Paris : Larousse.
- Le Robert, (1991) Dictionnaire d'Aujourd'hui
- Robert, J-P. (2002). Dictionnaire pratique de didactique du FLE. Paris, collection l'essentiel français, Ophrys.

Sites

Bibliographie

- <http://www.ac.nancy-metz.fr/cefisem/primos/articles/m.pdf>.
- Taleb, I. (2006), Coexistence et concurrence des langues , Journals, Openedition consulté le 12\05\2021

Thèses de doctorat :

- Abdelhamid, S. (2002) Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français de Batna , thèse de doctorat , université .Batna

Résumé

Résumé

Dans notre travail, nous pouvons dire que les apprenants arabophones éprouvent des difficultés lors de la production orale en FLE. Le but de notre recherche, est de montrer la typologie des différents types d'interférences linguistiques commises à l'oral en production. Pour ce fait, nous avons analysé les productions orales des élèves de 2^{ème} année secondaires, langues étrangères. Après notre expérimentation, nous avons pu déduire que les apprenants arabophones algériens font recours à la langue maternelle soit de façon directe ou indirecte.

Les mots clés : FLE- interference-apprenants- production orale

Abstract

In our research, we can say that Arabic-speaking learners experience difficulties during oral production in French, the aim of our research is to show the typology of the different types of linguistic interference committed orally in production. For this reason, we analyzed the oral productions of the pupils of 2nd year secondary, foreign languages. After our experiment, we were able to deduce that Algerian Arabic-speaking learners use the mother tongue either directly or indirectly.

Key words: French- interference -learners- oral production

ملخص

من خلال بحثنا، يمكننا القول أن المتعلمين الناطقين باللغة العربية يواجهون صعوبات أثناء النتاج الشفهي في اللغة الفرنسية. الهدف من بحثنا هو إظهار تصنيف الأنواع المختلفة من التداخل اللغوي المرتكب شفويًا. لهذا السبب، قمنا بتحليل النتاج الشفهي لتلاميذ الصف الثاني الثانوي تخصص لغات الأجنبية. بعد تجربتنا، تمكنا من استنتاج أن المتعلمين الجزائريين الناطقين باللغة العربية يستخدمون اللغة الأم إما بشكل مباشر أو غير مباشر

كلمات مفتاحية: - اللغة الفرنسية- التداخل اللغوي- متعلمين - النتاج الشفهي